

## **Réunion du Comité Syndical du 26 juin 2024**

**Effectif légal du conseil syndical : 64**  
**Nombre de conseillers en exercice : 64**  
**Nombre de conseillers présents : 33**  
**Nombre de conseillers représentés : 3**  
**Nombre de votants : 36**

Convoqué le 14 juin 2024, le conseil syndical s'est réuni le 26 juin 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

### **118<sup>e</sup> Séance**

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Alain DEAT  
Madame Catherine FROMAGE  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Madame Christine LECHEVALLIER  
Monsieur André MAGNOUX  
Madame Nathalie MARIN  
Monsieur Christian MELIS  
Madame Danielle MISIC

Madame Christine PACAUD  
Monsieur Gilles PAULET  
Madame Mina PERRIN  
Monsieur Gilles PÉTEL  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur Bruno RESSOUCHE  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Patrick BELLAT  
Madame Virginie MOURNIAC-GILORMINI  
Madame Catherine PHAM

### Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSE  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Sylverin KEMMOE  
Monsieur Michel LACROIX  
Madame Christine MANDON  
Madame Dominique MARQUIE  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur Stéphane PONCE  
Monsieur François REPOLT  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Gilles VESCOVI  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

### Avaient donné pouvoir :

Monsieur Nicolas BONNET	à	Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur François REPOLT	à	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Gilles VESCOVI	à	Monsieur Dominique ADENOT

## **Animation / gestion locale 2023-2024 par le Grand Clermont du LEADER Puy de Dôme**

L'ambition du programme LEADER Puy-de-Dôme est de soutenir les initiatives locales s'inscrivant dans la logique de la stratégie Osmose + reposant sur un objectif de coopération. Le déploiement de ce programme implique un effort important en termes d'animation et de fonctionnement.

Le fonctionnement du programme est mis en œuvre de manière coordonnée par 6 partenaires (SMAD des Combrailles, Agglomération du Pays d'Issoire, PNR des Volcans d'Auvergne, PETR du Grand Clermont, PNR du Livradois-Forez et CC Plaine Limagne) avec deux niveaux d'animation :

- un niveau mutualisé entre les 6 partenaires avec la mise en place d'une animation / gestion portée par le SMAD des Combrailles, structure porteuse du GAL Puy-de-Dôme
- un niveau local d'animation de proximité à destination des porteurs de projets

La présente demande de subvention concerne l'animation locale de proximité portée par le PETR du Grand Clermont.

Le rôle de cette animation locale de proximité sera de :

- Mettre en œuvre, de manière optimale et efficace, la stratégie de développement du GAL LEADER « Puy de Dôme »
- Participer à la rédaction, à la publication et au suivi des appels à projets
- Animer le programme LEADER en déployant un accompagnement au plus près des porteurs de projets pour le montage et la complétude des demandes d'aides et de paiement
- Assurer, en lien avec l'animation mutualisée, un niveau optimal de consommation des crédits
- Participer au réseau des animateurs locaux du programme LEADER
- Participer à la préparation et à l'animation des réunions des comités de programmation, du comité technique et de toutes autres instances ou réunions LEADER
- Participer à la communication du programme
- Participer à l'évaluation du programme

Pour répondre à ces objectifs, le PETR du Grand Clermont mobilise sur son territoire :

- Du 5 mai au 31 décembre 2023 : 0,3 ETP
- En 2024 : 0,35 ETP

Dans le cadre du dépôt d'une demande de subvention FEADER/LEADER pour le financement des frais de fonctionnement de cette animation locale par le Grand Clermont du 5 mai 2023 au 31 décembre 2024, il convient d'approuver le plan de financement suivant :

Type de dépenses	Montant prévisionnel HT	Financier	Montant prévisionnel
Dépenses de rémunération, frais de structure et de déplacement	35 974,85 €	FEADER / LEADER	28 779,88 €
		Autofinancement	7 194,97 €
<b>Total dépenses prévisionnelles HT</b>	<b>35 974,85 €</b>	<b>Total ressources prévisionnelles</b>	<b>35 974,85 €</b>

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'opération ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ;
- d'autoriser la prise en charge par l'autofinancement du solde des dépenses du projet en cas de financement FEADER/LEADER inférieur au plan de financement prévisionnel.

Cette délibération annule et remplace celle prise précédemment sur le même sujet à savoir la délibération n°804 du 7 février 2024.

ADOPTE à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le 27 juin 2024.

Dominique ADENOT,  
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20240626-20240626-823-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024

